

- Information importante -

Chers usagers,

La Communauté de Communes des 2 vallées, en concertation avec les équipes de Vert Marine, a dû hélas, prendre la difficile décision de suspendre temporairement l'ouverture de la piscine communautaire pour la mettre en mode d'hivernage en attendant que les coûts de l'énergie reviennent à des niveaux acceptables pour les utilisateurs, les habitants et la collectivité. Le coût actuel de l'imprévision énergétique est de l'ordre de 2514 € HT par jour !, ne permettant plus d'assumer cette charge financière.

Nous espérons que cette interruption sera la plus brève possible et que les pouvoirs publics prendront rapidement les mesures de régulation qui s'imposent notamment au titre d'un bouclier énergétique qui n'existe pas pour les collectivités locales.

Dès que des solutions permettront de retrouver des coûts d'exploitation rationnels, votre équipement rouvrira sans délai et des mesures seront prises afin de limiter les conséquences de cette action sur vos expériences sports-loisirs.

Pour nos **abonnés PASS** : les prélèvements sont suspendus.

Pour les détenteurs de **cartes 10 entrées** : leur durée de validité sera prolongée au prorata de la période de fermeture de votre équipement.

Pour les **cours d'école de natation** : nous sommes à votre disposition à l'adresse mail suivante ca.des2vallees@vert-marine.com pour procéder au remboursement de votre abonnement.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et nous espérons vous retrouver très bientôt.

L'équipe de votre Centre Aquatique

Centre Aquatique Alain Bernard
Rue de la Chapelle Saint-Blaise
91490 Milly-la-Forêt
ca.des2vallees@vert-marine.com